



CTP 1 - PROVINCE SUD REUNI LE 1er JUILLET 2020



Le CTP s'est réuni pour statuer sur :

- le projet d'arrêté portant organisation de la direction de l'aménagement, de l'équipement et des moyens (DAEM) ;
- un projet de circulaire instituant le télétravail au sein de la province Sud.



La réorganisation de l'administration provinciale - DAEM

Plusieurs mois de travaux préparatoires (groupes de travail avec l'encadrement, entretiens individuels et réunions de présentation aux équipes) ont été nécessaires pour définir l'organisation de la nouvelle direction.

Parallèlement à ces réunions de travail internes à la direction, nous avons soumis au SGPS vos observations et interrogations recueillies lors de nos heures syndicales afin qu'elles soient entendues et prises en compte.

La nouvelle structure et un organigramme nominatif ont été présentés au CTP le 1er juillet.

Au final :

- 4 agents identifiés par la direction bénéficient d'un accompagnement de la DRHPS pour être reclassés dans d'autres directions de la collectivité.
- environ 60 AVP doivent être publiés dans les prochaines semaines de manière concomitante afin de permettre aux agents désireux d'une mobilité fonctionnelle au sein de la DAEM, d'avoir une vision d'ensemble.

Néanmoins, nous avons demandé que les recrutements soient actés successivement lorsque cela sera jugé opportun voire nécessaire (ex. des services où tous les postes d'encadrement sont vacants).

Pour mémoire, ce projet d'organisation nous a été présenté dans un contexte de rigueur budgétaire associée à une diminution de postes :

- 80 postes en 2020.

A chaque réunion du COPIL étudiant les réorganisations, nous avons demandé, rappelé et réitéré :

- 1 photographie des postes avant / après la réorganisation de la direction concernée,
- 1 point d'étape à l'échelle de la collectivité sur l'identification des postes à supprimer.

Le 1er juillet, nous avons été destinataire d'une synthèse des postes non finalisée concernant la DAEM.

En revanche, aucune donnée sur les suppressions de postes à l'échelle de la province n'a été communiquée, alors qu'une annonce concernant la suppression de

- 250 postes sur l'ensemble de la mandature aurait été faite lors d'une réunion élargie à la 3DT.



Explication de vote

Compte-tenu de l'**absence d'informations** sur les suppressions de postes en 2020, maintes fois demandées, nous nous sommes **abstenues** sur le projet de réorganisation de la DAEM qui semble néanmoins emporter l'adhésion d'une majorité d'agents.



N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'être accompagné dans vos démarches de (re) positionnement au sein de la direction, ou auprès de la DRHPS pour d'autres sujets touchant à votre carrière.



Télé travail

Le projet de circulaire présenté le 27 mai dernier a été ensuite ré étudié en groupe de travail avec les représentants du personnel **le 15 juin**.

Cette deuxième version précise dorénavant :

- le droit à la déconnexion,
- le maintien du lien social du télé travailleur ;
- l'égalité de traitement des travailleurs en présentiel ou en télé travail ;
- les conditions d'accès au télé travail ;
- les modalités du télétravail : 1/2 journée à 5 demi journées par semaine, dont une partie flottante ;
- les traitements des accidents du travail ;
- les méthodes d'évaluation des agents en télé travail ;
- la mise à disposition éventuelle d'équipements.

Pour votre complète information, la NC a mis en place un groupe de travail (auquel nous participons) pour définir une réglementation en la matière à l'échelle pays.

Cependant, la circulaire de la PSUD entrera en vigueur **Idès le 1er août prochain**, sans attendre la mise en oeuvre de la réglementation NC.



La réorganisation de la 3DT

Annoncée en novembre 2020 comme celle de la DCJS et de la DAEM, force est de constater que la 3DT peine à s'organiser.

Toutes vos observations, questionnements et craintes recueillis lors de nos tournées syndicales ont été transmises à la Présidente de l'APS.

Nous avons demandé à reporter les dates limites annoncées (21 juillet pour un organigramme). Une délégation composée de 4 professionnels de la 3DT et de nous-mêmes a été reçue le jeudi 9 juillet pour échanger sur les faiblesses de cette réorganisation et s'entendre sur un calendrier et les modalités de mise en oeuvre.

Le SGPS a partagé le constat du dysfonctionnement de cette réorganisation et ses principales raisons.

Il est bien conscient que l'adhésion n'est pas au rdv.

Une nouvelle gouvernance de la direction va être mise en place, ainsi que des nouvelles méthodes pour la mise en place de la réorganisation.

Le projet de la direction jusque là présenté par la direction n'est pas figé et encore moins définitif.

Faites remonter par quelque canal que ce soit vos propositions d'ajustements ou d'organisation.

VOS ELUS AU CTP

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MATHILDE MARIETTE	CHRISTOPHE BOUTON
SANDRINE PAPON	OLIVIA CULLELL
CORINNE QUINTY	STEVE BRUNET

UT CFE-CGC Secteur public

41.03.00

com-utcfecgc@utcfecgc.nc

Retrouvez-nous sur :

utcfecgc.nc
[notre page FB](#)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes adhérent à l'UT CFE-CGC.

[Se désinscrire](#)

